

MUNICIPALITÉ
DE VÉTROZ**Séance de constitution du Conseil général 2025 – 2028****DATE ET HEURE – LIEU – LISTE DES PRÉSENCES – ORDRE DU JOUR**

Date et heure	Lundi 27 janvier 2025, de 20h00 à 20h45			
Lieu	Salle paroissiale – Maison de Commune			
Présences	Président de la Municipalité	Pierre-Michel Venetz	PMV	DC
	Vice-président de la Municipalité	Fabien Papilloud	FB	PLR
	Conseiller municipal	Daniel Roh	DR	PLR
	Conseiller municipal	Gérald Glassey	GG	DC
	Conseiller municipal	Sandrine Germanier	SG	DC
	Conseiller municipal	Olivier Cottagnoud	OC	AV
	Conseillère municipal	Fatima Meylan	FM	AV
	Secrétaire municipal	Bertrand Fontannaz	BF	
	Membre - Chef de groupe	Pietro Falco	PF	DC
	Membre - Chef de groupe	Yannick Berner	YB	PLR
	Membre - Chef de groupe	Helen Minguely-Coudray	HMC	AV
	Membre	David Blanchet	DB	PLR
	Membre	Nadia Bogo-Aebi	NBA	AV
	Membre	Johnatan Bonnaz	BJ	DC
	Membre	Thierry Carey	CT	UDC
	Membre	Ismet Ciftci	CI	DC
	Membre	Alain Coquisart	AC	PLR
	Membre	Jean-Paul Cotter	CJP	DC
	Membre	Michel Declercq	MD	DC
	Membre	Adem Durakovski	AD	DC
	Membre	Chloé Fontannaz	CF	DC
	Membre	Mathieu Fournier	FM	DC
	Membre	Tiffany Géroudet	TG	DC
	Membre	Julien Girod	JG	AV
	Membre	Stéphanie Glassey	SG	DC
	Membre	Carole Larmandieu-Pianzola	CLP	PLR
	Membre	Gisèle Locatelli	LG	AV
	Membre	Cindy Papilloud	CP	DC
	Membre	Christian Rey	CR	UDC
	Membre	Alexandre Roh	AR	PLR
	Membre	Monique Roh-Roduit	MRR	PLR
	Membre	Raphaël Roh	RR	AV
	Membre	Dylan Sanderson	DS	DC
	Membre	Gaudiane Söderberg	GS	DC
	Membre	Pierre-Alain Vouillamoz	PAV	PLR
	Membre	Frédéric Walter	FW	UDC
	Membre	Arnaud Zufferey	AZ	AV
	Membre	Raphaël Zwimpfer	RZ	DC
Excusés				

Procès-verbal 1 – Séance de constitution du Conseil général du 27 janvier 2025

Ordre du jour:

- 1 Ouverture et ordre du jour par le président de la Municipalité
 - a Message du président de la Municipalité
 - b Lecture et approbation de l'ordre du jour
- 2 Présidence ad intérim par le doyen de fonction
 - a Message du doyen de fonction
 - b Désignation du secrétaire ad intérim
 - c Annonce des groupes et présentation des chefs de groupe
- 3 Constitution du Bureau
 - a Élection du président
 - b Élection du vice-président
 - c Élection du secrétaire
- 4 Constitution de la Commission de gestion (Cogest)
 - a Détermination du nombre de membres
 - b Nomination des membres
 - c Élection du président
- 5 Informations de la part de l'Exécutif
- 6 Divers

1. OUVERTURE ET ORDRE DU JOUR PAR LE PRÉSIDENT DE LA MUNICIPALITÉ

A MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA MUNICIPALITÉ

M. Pierre-Michel Venetz, président du Conseil communal ouvre la séance constitutive et adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2025 aux nouveaux élus. Il attend des élus – riches de leurs différences respectives - qu'ils s'engagent avec conviction et altruisme au bon fonctionnement de la commune de Vétroz.

B LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

M. P.-M. Venetz relit l'ordre du jour. Tous les groupes entrent en matière. En l'absence d'avis contraire, l'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité

2. PRÉSIDENCE AD INTERIM PAR LA DOYENNE DE FONCTION

M. P.-M. Venetz invite la doyenne de fonction, Mme Helen Minguely-Coudray, à venir présider l'assemblée. Mme H. Minguely-Coudray a exercé son mandat de conseillère générale durant 3 législatures et, en tant que cheffe de groupe, durant une législature. Elle présente à son tour ses vœux à tous les élus et leur famille.

A MESSAGE DE LA DOYENNE DE FONCTION

Voir le message de H. Minguely-Coudray : [20250127_PV annexe1_ HMC.pdf](#).

B DESIGNATION DE LA SECRÉTAIRE AD INTERIM

Mme H. Minguely-Coudray désigne Mme Gisèle Locatelli comme secrétaire ad intérim. Celle-ci accepte son mandat.

C ANNONCE DES GROUPES ET PRÉSENTATION DES CHEFS DE GROUPE

Les groupes que composent l'assemblée annoncent leurs candidats à la fonction de chefs de groupes, lesquels sont à ce titre également les scrutateurs permanents du Conseil général :

- Pour le DC, M. Pietro Falco
- Pour le PLR, M. Yannick Berner
- Pour l'AV, Mme Helen Minguely-Coudray
- Pour l'UDC, M. Christian Rey

3. CONSTITUTION DU BUREAU

La recherche du principe d'équité a prévalu dans la répartition des rôles au sein du Bureau en fonction du poids politique obtenu par chacun des groupes en lice.

A ELECTION DU PRESIDENT

Tous les groupes entrent en matière. L'AV, le PLR et l'UDC ne présentent aucun candidat.

M. P. Falco du DC propose la candidature de Mme Cindy Papilloud : au bénéfice d'un diplôme d'ingénierie mécanique et d'un MBA, membre du foot féminin de Vétroz durant 15 ans, vice-présidente du ski-club, membre de la Cogest durant la dernière législature, Mme Papilloud souhaite relever ce défi avec humilité et engagement.

Mme Cindy Papilloud est élue tacitement au poste de présidente du Bureau du Conseil général

Mme Cindy Papilloud adresse ses vœux à l'assemblée, remercie ses collègues du Conseil général et succède ainsi à Monsieur P.-M. Venetz. **250127 Séance constitutive Conseil général-CP**

B ELECTION DU VICE-PRESIDENT

Tous les groupes entrent en matière. L'AV, le DC et l'UDC ne présentent aucun candidat.

M. Y. Berner propose la candidature de M. Alexandre Roh.

M. Alexandre Roh est élu tacitement au poste de vice-président du Bureau du Conseil général

Le Bureau est ainsi composé de 7 membres :

- Mme Cindy Papilloud, présidente
- M. Alexandre Roh, vice-président
- M. Pietro Falco, chef du groupe DC
- M. Yannick Berner, chef du groupe PLR
- Mme Helen Minguely-Coudray, cheffe du groupe AV
- M. Christian Rey, chef du groupe UDC
- Mme Gisèle Locatelli, secrétaire

C ELECTION DE LA SECRETAIRE

Tous les groupes entrent en matière. Mme H. Minguely-Coudray propose la candidature de Mme Gisèle Locatelli. Les autres groupes ne présentent aucun candidat.

Mme Gisèle Locatelli est élue tacitement au poste de secrétaire du Bureau du Conseil général

La secrétaire ad intérim, poursuit donc son travail et continue le procès-verbal de l'assemblée de constitution.

4. CONSTITUTION DE LA COMMISSION DE GESTION (COGEST)

A DETERMINATION DU NOMBRE DE MEMBRES

Tous les groupes entrent en matière. Les chefs de groupe se sont réunis le 21 janvier 2025 et ont proposé une commission à 7 membres selon la configuration suivante : 3 DC – 2 PLR – 1 AV – 1 UDC.

Le Conseil général décide à l'unanimité d'une Commission de gestion (Cogest) à 7 membres

B NOMINATION DES MEMBRES

Tous les groupes entrent en matière et proposent les membres suivants :

- Pour le DC, Mme Tiffany Geroudet, M. Ismet Ciftci, M. Dylan Sanderson, M. Mathieu Fournier comme suppléant
- Pour le PLR, Mme Carole Larmandieu-Pianzola, M. David Blanchet, Mme Monique Roh comme suppléante
- Pour l'AV, Mme Nadia Bogo, Mme Gisèle Locatelli comme suppléante
- Pour l'UDC, M. Frédéric Walter, M. Thierry Carey comme suppléant

Procès-verbal 1 – Séance de constitution du Conseil général du 27 janvier 2025

Le Conseil général accepte à l'unanimité une Commission de gestion (Cogest) composée de Mme Tiffany Geroudet, M. Ismet Ciftci, M. Dylan Sanderson, Mme Carole Larmandieu-Pianzola, M. David Blanchet, Mme Nadia Bogo et M. Frédéric Walter

C ELECTION DU PRESIDENT

Lors de la séance du 21 janvier 2025, les groupes se sont mis d'accord pour proposer M. Frédéric Walter à la présidence de la Cogest, eu égard notamment à ses compétences d'expert-comptable.

L'AV, le DC et le PLR ne présentent aucun candidat. L'UDC propose M. Frédéric Walter.

M. Frédéric Walter est élu tacitement au poste de président de la Commission de gestion

4. INFORMATIONS DE LA PART DE L'EXÉCUTIF

M. P.-M. Venetz informe l'assemblée que le Conseil municipal s'est réuni à 2 reprises pour l'attribution des dicastères et leur remaniement après un passage de 5 à 7 Conseillers municipaux. Le Conseil municipal a arrêté l'organisation suivante :

Dicastère 1 : Services généraux, ressources humaines, finances et agriculture à M. P-M Venetz

Dicastère 2 : Écoles, structures et infrastructures, à M. Fabien Papilloud

Dicastère 3 : Énergie et environnement, à M. Olivier Cottagnoud

Dicastère 4 : Services techniques, sécurité publique et mobilité à M. Gérald Glassey

Dicastère 5 : Culture, formation professionnelle et droit de cité à Mme Sandrine Germanier

Dicastère 6 : Vie associative, affaires sociales et tribunal de police, à M. Daniel Roh

Dicastère 7 : Service des constructions à Mme Fatima Meylan

5. DIVERS

M. Bertrand Fontannaz demande à chacun de vérifier si son adresse électronique fonctionne et à ceux qui ne se sont pas encore annoncés à l'informaticien de s'exécuter. Il ajoute qu'une adresse électronique sera créée spécialement pour le Bureau et la Cogest.

Mme Cindy Papilloud rappelle qu'il est important pour chaque élu de voter et d'inviter les citoyens de Vétroz à exercer leurs droits afin de dynamiser le jeu démocratique. Elle remercie les élus de la confiance qui lui est accordée et de leur engagement envers la commune de Vétroz.

Prochaines séances :

- 24 février : rencontre « Bureau CG-CM »
- 16 juin : séance ordinaire (comptes)
- 15 décembre : séance ordinaire (budget)

La Présidente clôture la séance à 20h45.

Ainsi fait à Vétroz, le 24 février 2025.

CINDY PAPILLOUD
Présidente du Conseil général

GISÈLE LOCATELLI
Secrétaire du Conseil
général